

Marché relatif à l'entretien des poteaux et arrêts de bus du réseau de transports périurbain de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Rapporteur : M. le Président

AVIS			
Commission n°4		Bureau	
séance du 01/07/02	favorable	séance du 12/07/02	favorable

Contexte

Afin d'assurer la maintenance et l'entretien des poteaux et abribus du réseau de transport périurbain, la CAGB se doit d'établir un contrat d'entretien et de maintenance pour le mobilier suivant :

- 128 poteaux d'arrêt de bus de type TITUS standard
- 90 poteaux d'arrêt de bus de type Elite
- 34 abribus de type Domus non publicitaires

Les abribus :

L'entretien consiste en une visite systématique bimestrielle comprenant :

- l'examen de l'état et l'aspect général de l'abri
- le nettoyage complet de l'ensemble : structure, parois, montants, toits, glace, banc et cadre horaire.
- l'enlèvement des affiches sauvages, autocollants et graffiti
- le débouchage des conduits d'évacuation des eaux
- le graissage des huisseries
- le remplacement de pièces, dont la fourniture reste à la charge de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Interventions ponctuelles sur demande de la CAGB :

- déplacement d'abribus en cas de modification d'arrêt
- réfection de peinture
- remise en état ou réparation entraînant un déplacement quasi-immédiat (vandalisme, dégradations, accident)

les poteaux d'arrêt :

L'entretien consiste en une visite systématique trimestrielle comprenant :

- l'examen de l'état et de l'aspect général des poteaux,
- le nettoyage complet de l'ensemble : structure, parois, caissons, plexis ou vitres de cadres horaires, mâts ...
- l'enlèvement des affiches sauvages, autocollants et graffiti
- le remplacement des pièces dont la fourniture reste à la charge de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Interventions ponctuelles sur demande de la CAGB :

- déplacement du ou des poteaux d'arrêt en cas de modification d'arrêt
- réfection de peinture
- remise en état ou réparation entraînant un déplacement quasi-immédiat (vandalisme, dégradations, accident)

Réalisation d'un marché

Le marché a pour objet l'entretien et la maintenance des poteaux et abribus pour le nouveau réseau périurbain.

Ce marché est passé pour une durée de 3 ans. Ce marché est un marché unique.

Le montant estimé sur 3 ans s'élève à 45 000 € HT.

Le montant est inscrit au budget annexe Transports au titre de l'entretien des biens mobiliers pour l'année 2002 dans le cadre de la section de fonctionnement.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise :

- l'engagement d'une procédure de consultation en appel d'offres, selon les dispositions du code des marchés publics,
- M. le Président à signer toutes les pièces relatives à ce marché et, le cas échéant, aux avenants, dans la limite des crédits inscrits au budget.

Pour extrait conforme,

Le Président